

faut pas s'attendre à ce que cela ne coûte rien. Je préfère la sécurité d'une expédition rapide et d'une réception régulière du courrier au remboursement de quelques misérables dollars d'impôts qui fort probablement seront gaspillés par quelque autre ministère.

Je verrais d'un bon œil qu'un autre ministre se charge du projet de satellite de communications, si j'avais des raisons de croire que le ministre, soulagé de ce lourd fardeau, pourrait consacrer tout son temps au besoin réel de rendre au service postal sa réputation et sa régularité. Toutefois, le ministre actuel n'en est pas capable. Il a perdu l'estime des fonctionnaires de son ministère et des Canadiens. Il a prouvé qu'il ne savait pas faire marcher efficacement le ministère des Postes.

M. Smerchanski: C'est votre avis à vous.

M. McCutcheon: C'est l'avis de la plupart des Canadiens, je crois. Ce n'était rien d'après lui, mais la chose était beaucoup plus importante lorsque les détenteurs de cases postales en janvier dernier ont été priés de verser une deuxième fois le prix de la location, pour lequel ces particuliers et ces sociétés avaient des reçus en bonne et due forme.

• (5.10 p.m.)

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. McCutcheon: Monsieur l'Orateur, il ne me reste plus qu'un alinéa.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à ce que le député continue?

Des voix: D'accord.

M. McCutcheon: Monsieur l'Orateur, ce n'est que lorsque le ministère de la Justice a rendu une décision selon laquelle un reçu des Postes en bonne et due forme constitue un contrat qu'il a fait marche arrière. Son attitude était celle-ci: si je puis m'en tirer, peu importe la question d'éthique. C'était peu de chose, et le montant en jeu était modeste, mais cela a suffi pour détruire la crédibilité du ministre. On n'achèterait pas une voiture d'occasion d'un homme semblable.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole pour participer au débat en cours, j'aimerais dire d'abord que les Canadiens n'ont jamais avant aujourd'hui payé si cher et reçu si peu des services postaux. Les citoyens de ma propre province, le Manitoba, pourraient aussi bien vivre dans la Terre de Rupert du temps de la

[M. McCutcheon.]

Compagnie de la baie d'Hudson lorsque le courrier arrivait au mieux deux fois l'an par navire ou canot.

A mon avis, la baisse déplorable dans le service commode et sûr des Postes canadiennes et la montée en flèche des frais pour le Canadien moyen sont attribuables à un seul homme: le nouveau ministre des communications (M. Kierans).

C'est à cause de lui et de lui seulement que beaucoup de Canadiens préfèrent aujourd'hui les services privés de livraison au service de son ministère. Il assume à lui seul la responsabilité d'avoir doublé les tarifs postaux, et cela tout simplement pour pouvoir gagner plus facilement de l'argent pour ses collègues prodigues du cabinet, et pour pouvoir passer aux yeux du pays pour un grand innovateur et un grand réorganisateur. Avec ses innovations et réorganisations, il a peut-être failli réduire à néant le service postal.

Sans aucune expérience dans le domaine des postes, comme dans l'administration fédérale, et n'ayant pour toutes ressources que des théories extravagantes et un désir insatiable de rehausser sa renommée de maître en modifications radicales, il assumait la direction du ministère des Postes et se mit en train de le tourner sens dessus dessous. Il a si bien réussi qu'un nouveau ministre des Postes aurait maintenant bien du mal à démêler ce brouillamini. Il a ramené le service postal à l'époque de la diligence et des voiliers. Une armée de courriers indigènes pourrait, par bien des côtés, s'acquitter plus efficacement de la tâche que son service. Il a haussé les tarifs postaux dans une proportion écrasante, de façon arbitraire et sans motifs raisonnables. Avec sa façon maladroite et gauche de traiter les employés des Postes, il a presque anéanti leur moral.

En l'espace de quelques mois, le ministre a réussi à ruiner un magnifique service public, dont les Canadiens tiraient avantage et satisfaction depuis la Confédération. Pourquoi tous ces ravages? Au nom de quel économiste et de quel administrateur a-t-il agi? Selon toute apparence, la seule excuse de sa façon d'agir, c'est qu'il était persuadé que tous les services publics devaient faire leurs frais, que le service postal était en déficit et que lui, le grand réformateur de la Bourse de Montréal, devait venir à la rescousse.

J'estime personnellement que l'affirmation du ministre selon laquelle un service public comme celui de la distribution du courrier doit être rentable, n'est pas fondée. Tous les Canadiens s'attendent que le ministère fonctionne efficacement et sans gaspillage, mais je ne crois pas que dans aucun pays on s'attende que des services publics essentiels soient